

GESTION DES DÉCHETS DU BTP ET RECYCLAGE EN HAUTS-DE-FRANCE

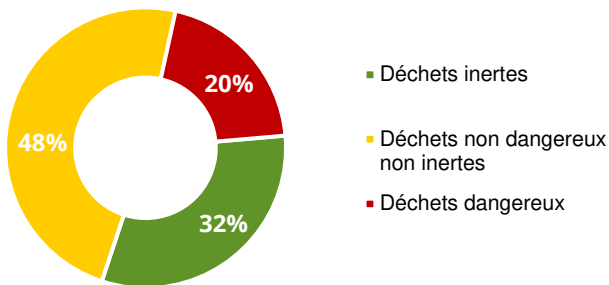
SYNTHÈSE BÂTIMENT (hors démolition)

VOLUMES DE DÉCHETS ET MATÉRIAUX GÉNÉRÉS, TRI ET MODES D'ÉVACUATION



GISEMENT

1,2 MILLION DE TONNES



Les déchets et matériaux issus des chantiers de démolition du bâtiment représentent 10% du gisement du BTP.

Les chantiers de démolition des Hauts-de-France ont généré 1,2 million de tonnes de déchets et matériaux inertes en 2019.

Avec 581 milliers de tonnes, les déchets non inertes non dangereux constituent le gisement principal généré par les entreprises de Bâtiment

PRATIQUES DE TRI

LE TRI FRÉQUENT SUR LES CHANTIERS DE BÂTIMENT



95%
des entreprises trient leurs déchets

Dans le bâtiment, les pratiques de tri sont bien intégrées puisque 95% des entreprises trient leurs déchets sur chantier (bennes) ou avant de les évacuer vers des installations de gestion.

43% des entreprises trient déchet par déchet et 52% trient avec regroupement de certains déchets.

MODES D'ÉVACUATION

67% DES ENTREPRISES FONT APPEL À UN COLLECTEUR



Les modes d'évacuation des déchets de chantiers sont multiples. En moyenne les entreprises de Bâtiment utilisent 2,3 modes d'évacuation.

Près de sept entreprises sur dix ont recours à un collecteur. Plus de 60% des entreprises utilisent des bennes présentes sur les chantiers et 46% évacuent elles-mêmes une partie de leurs déchets vers une déchèterie publique ou professionnelle.



CONNAISSANCE DES RÉGLEMENTATIONS

Décret « 5 flux »



Réglementation sur la récupération des déchets par les négoce



- Oui je vois très bien de quoi il s'agit
- Oui j'en ai entendu parler
- Non, je ne connais pas

Deux entreprises de bâtiment sur cinq connaissent brièvement le décret « 5 flux » et moins d'une sur 10 sait exactement de quoi il s'agit.

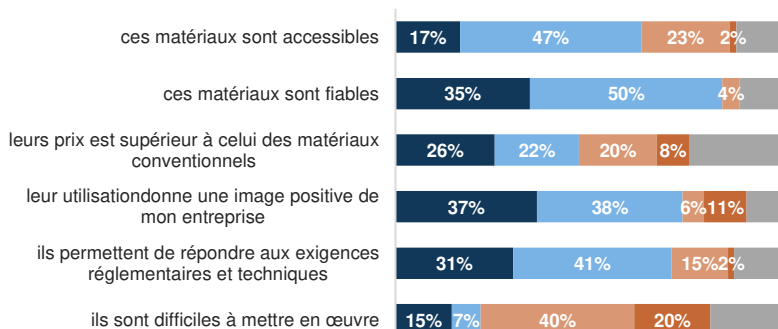
Un tiers des entreprises qui ont connaissance de la réglementation liée à la récupération des déchets par les négoce déclare désormais déposer la plus grande partie de leurs déchets auprès des négoce. Pour un autre tiers les points de collecte sont plus faciles d'accès. Le dernier tiers n'a rien changé à ses habitudes.

DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES



Plus e la moitié des entreprises affirme ne pas avoir de difficultés pour gérer leurs déchets. Les principales difficultés rencontrées par les entreprises sont : le coût des bennes, le coût des installations, l'accès aux déchèteries publiques (horaires, ouverture aux professionnels, volumes acceptés), le transport (distance, temps), le non respect du tri notamment par les sous-traitants, le manque de place pour les bennes sur chantier, ...

MATÉRIAUX RECYCLÉS, RECYCLABLES, RENOUELABLES



- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas d'accord du tout
- Ne sait pas

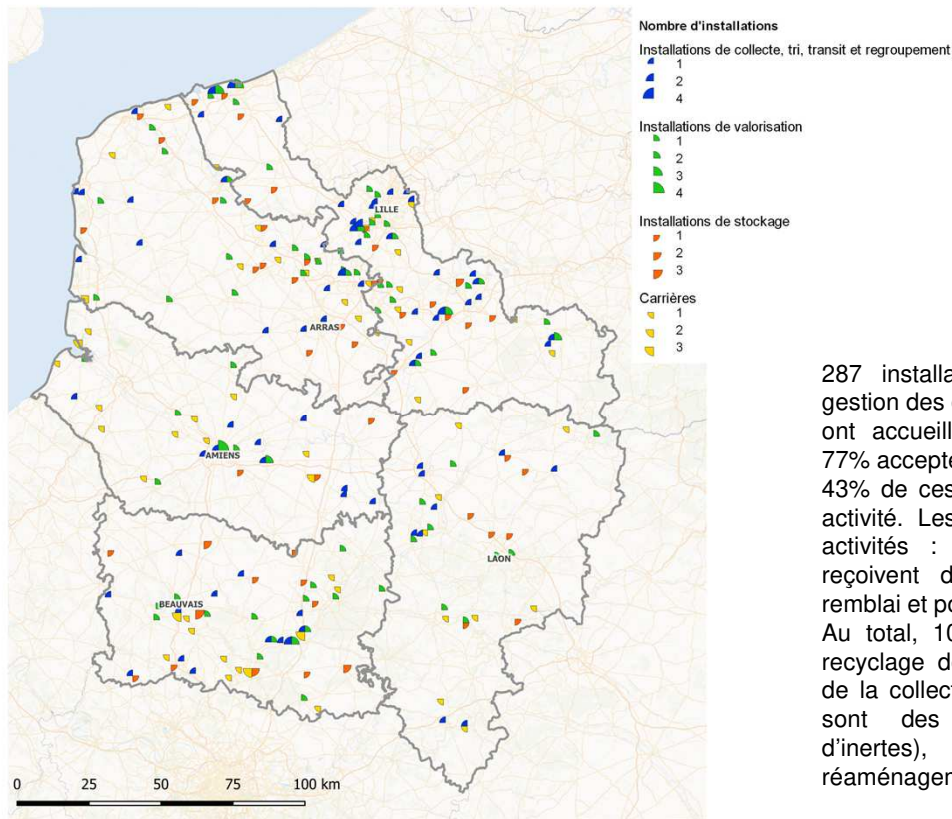
Un peu plus d'un tiers des entreprises de bâtiment utilisent régulièrement des matériaux recyclés, recyclables ou renouvelables. 85% des entreprises de bâtiment pensent que ces matériaux sont fiables et 75% qu'ils donnent une image positive de l'entreprise. 22% des entreprises trouvent que les matériaux recyclés, recyclables ou renouvelables sont difficiles à mettre en œuvre.

INSTALLATIONS DE GESTION DES DÉCHETS ISSUS DES CHANTIERS DU BTP



Répartition par activité principale des installations ayant accueilli des déchets et matériaux du BTP en 2019

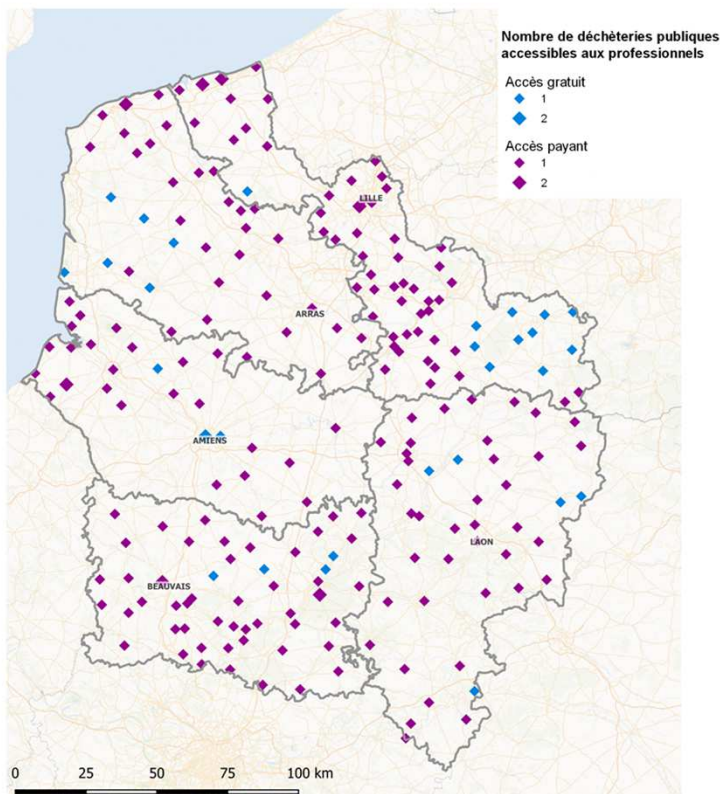
Source : enquête CERC 2020 - Unité : nombre d'installations par commune



287 installations spécialisées dans la gestion des déchets issus de chantiers en ont accueilli en 2019. Parmi celles-ci, 77% acceptent les déchets inertes. 43% de ces installations ont une mono-activité. Les autres ont en moyenne 3 activités : par exemple 25 carrières reçoivent des déchets du BTP pour remblai et pour recyclage. Au total, 103 installations pratiquent le recyclage de matériaux inertes, 71 font de la collecte et location de bennes, 71 sont des ISDI (stockage définitif d'inertes), 70 carrières sont en réaménagement, ...

Accessibilité des déchèteries des collectivités acceptant les déchets des professionnels

Source : SINOE@déchets – Unité : nombre de déchèteries par commune

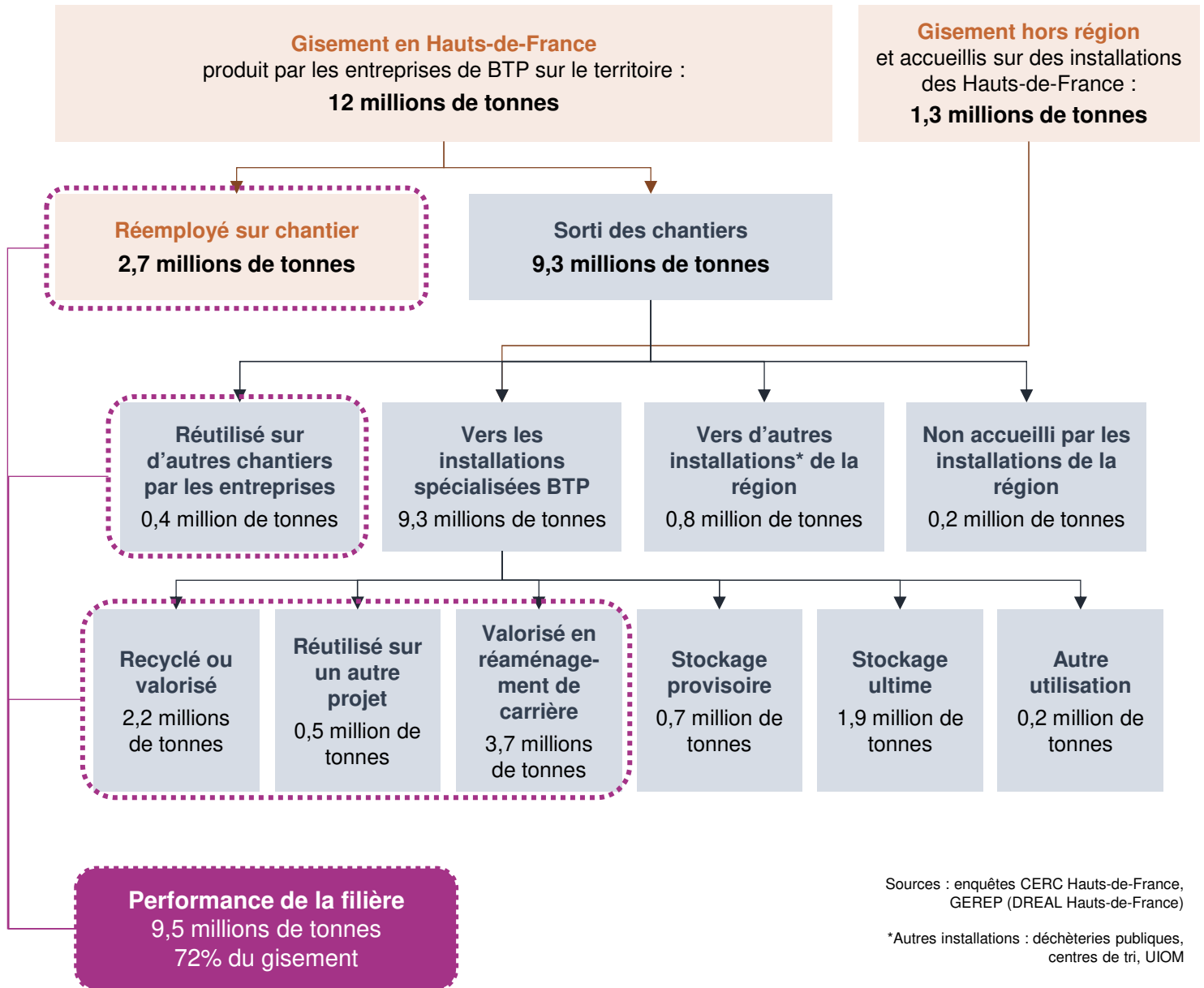


231 déchèteries de collectivités acceptent des déchets d'activité économique dont ceux du BTP : déchets de déconstruction et démolition, béton, plâtre, amiante, ... Ces déchèteries, ouvertes aux professionnels, représentent 78% des déchèteries de collectivités de la région. Seules 30 déchèteries publiques sont accessibles gratuitement aux professionnels (13%).

VUE D'ENSEMBLE DES FLUX ET VOLUMES DE DÉCHETS ET MATÉRIAUX EN HAUTS-DE-FRANCE EN 2019



Taux de performance de la filière : 72% du gisement produit sur les chantiers de BTP réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés



Parmi les 12 millions de tonnes de déchets et matériaux produits par les chantiers du BTP en Hauts-de-France, près de 2,7 millions de tonnes ont été réemployés sur chantier. Du gisement sorti des chantiers, 4% ont été réutilisés sur d'autres chantiers par les entreprises.

Parmi les 10,6 millions de tonnes sortis des chantiers de BTP de la région ou produits dans d'autres régions mais accueillis sur des installations des Hauts-de-France, 88% ont été dirigés vers des installations spécialisées.

Par la suite, 70% du gisement accueilli par les installations spécialisées ont été réutilisés, recyclés, valorisés ou valorisés en réaménagement de carrière, soit près de 6,5 millions de tonnes.

La filière Hauts-de-France atteint donc 72% de performance avec un peu plus de 9,5 millions de tonnes réemployés, réutilisés, recyclés ou valorisés.

20% des déchets et matériaux issus du BTP sont envoyés en installation de stockage ultime, dont 1,6 millions de tonnes de déchets inertes en ISDI. Ce volume est constitué à 18% de mélanges d'inertes parfois difficilement valorisables mais aussi de 71% de terres non polluées pouvant être réutilisées en remblai et de 7% de graves, béton, enrobés et briques potentiellement recyclables.

